

Sermon de Mgr Lefebvre – 19e dimanche après la Pentecôte – Prise de soutane de deux frères – 28 septembre 1975

Publié le 28 septembre 1975 · Mgr Marcel Lefebvre · 11 min de lecture



Vidéo

https://w.soundcloud.com/player/?url=https%3A//api.soundcloud.com/tracks/835348501&color=%23175377&auto_play=false&hide_related=true&show_comments=false&show_user=true&show_reposts=false&show_teaser=false

La Porte Latine – FSSPX France · Homélie à Écône, 28 sept. 75, Prise de soutane de 2 frères, 19^e dim. ap. la Pentecôte

Mes bien chers frères,

Vous qui allez dans quelques instants revêtir l'habit religieux, je pense que vous ne pouviez pas mieux choisir un dimanche plus adapté, dans le choix des prières, de l'Épître et de l'Évangile que ce dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.

En effet l'exemple d'aujourd'hui nous parle des invités aux noces, de ceux qui ont refusé de venir participer au repas auquel le maître les invitait. Et puis le maître demande qu'on aille par les voies, par les rues, demander à ceux qui désirent participer, à tous ceux qui n'ont pas été invités, de venir partager avec lui le repas ; Et je pense que vous êtes précisément ceux qui ont répondu à l'appel de Notre Seigneur.

Vous y avez répondu sans doute depuis longtemps, depuis de nombreuses années ; vous avez dans le cœur, au plus profond de vous-même, ce désir de vous consacrer à Dieu, de vous don-



ner à Dieu. Vous l'aviez déjà d'ailleurs de plusieurs manières manifesté dans votre activité, dans votre zèle, dans votre dévouement.

Et puis, entouré comme vous l'êtes et comme vous l'avez été, par des familles profondément chrétiennes qui vous ont montré l'exemple d'une foi profonde, vous avez compris que l'appel de Notre Seigneur vous concernait personnellement et vous avez répondu généreusement, malgré les difficultés que toutes les vocations éprouvent aujourd'hui. Vous avez voulu venir en toute confiance et simplicité, vous offrir à Notre Seigneur, dans la Fraternité Saint-Pie X. Soyez-en félicités et encouragés.

Quels seront vos désirs ? Quelles seront vos résolutions ? Eh bien c'est l'Épître d'aujourd'hui qui nous le dit :

Renovamini spiritu mentis vestrae, et induite novum hominem, qui secundum Deum creatus est in justitia et sanctitate veritatis (Ep 4, 23-24) : « Renouvelez-vous au plus intime de votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans la justice et la sainteté véritable. Revêtez Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Je pense que ces quelques mots résument tout ce que vous aurez le désir de faire pendant votre noviciat : Revêtir Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est-à-dire imiter ses vertus ; mettre dans vos cœurs, dans vos esprits, ses désirs, ses pensées, ses préoccupations ; imiter Notre Seigneur Jésus-Christ dans toutes vos attitudes, car désormais, revêtu de l'habit religieux, vous devez être comme des lumières placées devant le monde afin de l'éclairer. On attendra de vous qui portez l'habit religieux, l'exemple de la vie religieuse. Les fidèles et tous ceux qui vous voient et qui vous verront dans cet habit, ne peuvent pas imaginer que l'on puisse porter l'habit religieux et ne pas en pratiquer les vertus.

Il faudra donc que vous vous efforciez pendant cette année, d'acquérir ces vertus religieuses et tout particulièrement l'esprit de piété, d'union à Notre Seigneur Jésus-Christ, esprit de prière, esprit d'adoration, esprit d'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, de service de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Vous le ferez avec générosité, j'en suis persuadé. Et en terminant cette année de formation, de noviciat, vous aurez comme but de prononcer vos vœux de religion.

Mais a-t-on idée à notre époque, de prononcer encore des vœux de religion ? Qu'est-ce que cela peut bien signifier, sinon une espèce d'esclavage dans lequel on s'enferme, dans lequel on se diminue, dans lequel on anéantit, en quelque sorte, la personnalité humaine ? À quoi bon prononcer des vœux de religion ? C'est nier sa dignité humaine par le vœu d'obéissance, nier les dons que Dieu nous a donnés par le vœu de chasteté et nier l'usage des biens de ce monde par le vœu de pauvreté. C'est se lier à des choses qui pouvaient encore être compréhensibles au Moyen Âge mais plus à notre époque.

Voilà ce que pense le monde aujourd'hui et peut-être pas seulement le monde. Mais même on entend des propos de ce genre dans la Sainte Église. Et ceci est purement et simplement un écho de ce qu'ont toujours dit les ennemis de l'Église. Ceux qui ont voulu se délier des liens que l'Église voulait nous donner pour nous délivrer. Ce sont des liens qui nous délivrent. Ce sont des



liens qui nous donnent la véritable liberté.

Et cette véritable liberté des enfants de Dieu, on n'en veut plus. C'est Luther, l'un des premiers qui a lutté farouchement contre les vœux de religion, parce qu'ils éteignaient la liberté, parce qu'ils étouffaient la liberté. Mais quelle liberté ? Comment entendait-il cette liberté ? La liberté de faire le mal. Voilà ! La liberté de désobéir à Dieu ; la liberté de faire son caprice, de faire ce que – soi-disant – la conscience personnelle nous dicte.

Eh bien, précisément, tout l'Évangile est contre cette liberté. La liberté essentiellement n'est pas la liberté de faire le bien ou le mal. La vraie liberté est la liberté de faire le bien. La liberté du mal est un défaut de notre liberté. Sinon il faudrait dire que Dieu Lui-même peut faire le mal, car Dieu est libre. Et Dieu ne peut pas faire le mal ; les élus ne peuvent plus faire le mal ; ils sont pourtant libres. Donc nous devons rechercher cette vraie liberté. Et vous la recherchez en désirant prononcer vos vœux de religion.

C'est un exemple magnifique dans toute l'Histoire de l'Église, que l'histoire des ordres et de ces religieux qui sont un exemple extraordinaire dans la Sainte Église. Un exemple de l'Évangile concrètement vécu. Vécu quotidiennement par ces vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, encourageant aussi les fidèles eux aussi à pratiquer ces vertus. Car nous devons tous pratiquer ces vœux de religion.

Nous sommes délivrés du péché, dit saint Paul :

Libérâti a peccato, servi facti estis iustitiæ (Rm 6,18) : « Parce que vous êtes délivrés du péché vous êtes devenus serviteurs de Dieu, vous vous aurez comme fruit votre sanctification et comme fin la vie éternelle. »

Nunc vero liberati a peccato, servo autem facti Deo, habetis fructum in sanctificationem, finem vero vitam æternam (Rm 6,22) : « Mais à présent, étant affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, votre sanctification est le fruit que vous en tirez, et la vie éternelle en sera la fin ».

Voilà le résultat de notre servitude de Dieu. Et cette servitude, nous voulons précisément la posséder, l'avoir dans nos cœurs, dans nos âmes, afin de nous délivrer de ce poids de l'argent, de ce poids des biens de ce monde qui écrase nos cœurs, qui écrase nos âmes, qui les lient dans toute une ambiance de besoins que nous nous créons nous-mêmes, dont nous n'avons pas besoin et qui nous empêchent d'aller à Dieu précisément. Satisfaction de la chair aussi, qui nous empêche d'aller à Dieu, qui nous empêche de rechercher Dieu. Enfin caprices de notre propre volonté, désir de faire tout ce que l'on veut et de disposer de nous-mêmes selon nos caprices. Alors nous nous mettons sous l'obéissance, afin d'être sous la loi de Dieu, la loi de charité : Aimer Dieu, aimer son prochain.

Voilà ce qu'est le religieux.

Mais vous me direz peut-être, mes chers amis, vous qui faites partie de la Fraternité sacerdotale et qui êtes engagés simplement et non pas liés par des vœux, vous me direz alors : Pourquoi ne nous avoir pas appliqué des vœux de religion à nous-mêmes ?

Eh bien, j'espère que vous en pratiquez les vertus et que vous recherchez les vertus vous aussi.



Mais parce qu'il m'a semblé que dans le but de la Fraternité qui est celui de l'apostolat direct auprès des âmes et donc qui demande, pour les prêtres en particulier, une certaine initiative pour leur apostolat, certaines décisions à prendre, qui peuvent être gênées ou freinées par des vœux de religion trop stricts, qui ont nécessairement besoin pour s'appliquer de faire appel constamment au supérieur pour être dans l'obéissance et j'ai pu remarquer, par expérience, que dans des congrégations qui sont essentiellement apostoliques, la difficulté qu'il y a pour les membres de ces congrégations, de n'être pas en contradiction avec leurs vœux.

Alors plutôt que d'être constamment en contradiction avec ces vœux, mieux vaut s'engager à pratiquer les vertus de ces vœux. Et je suis persuadé que vous les recherchez. Vous recherchez la pauvreté ; vous pratiquez la chasteté ; vous pratiquez l'obéissance et vous le ferez de tout votre cœur. Il faut rechercher ces vertus.

Vous ne serez pas de vrais prêtres, si vous n'êtes pas vraiment de véritables religieux de cœur et d'âme, d'esprit et de pensée. Par conséquent je pense que cet exemple de vie religieuse que nous montrent nos frères, nos religieuses, doit vous inciter, vous aussi, mes chers amis, à vouloir pratiquer ces belles vertus qui nous délivrent de tous les biens qui nous attachent à ce monde.

Quant à vous, mes bien chers frères, vous pouvez peut-être avoir l'impression parfois, que la voie de la perfection serait uniquement réservée à ceux qui font la profession de vie religieuse ou à des prêtres et que vous, on vous écarte, on vous éloigne, que l'on ne vous considère pas comme ceux qui sont aussi appelés à la perfection.

Ce serait une grave erreur. Vous aussi, vous devez pratiquer ce que saint Paul a dit : « Délivrés du péché, nous devons nous attacher à Dieu, pour suivre notre sanctification, pour arriver à la vie éternelle ». Vous aussi vous devez pratiquer la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. Ces vertus sont des vertus qui sont demandées à tout le monde. Sans doute de manière différente, mais l'on doit pratiquer la pauvreté même dans sa famille.

Aujourd'hui l'on est tellement attiré par une espèce d'ambiance de recherche du progrès, de recherche des richesses, pour avoir toujours les moyens les plus modernes, et ainsi l'on a cette recherche du confort, cette recherche de satisfactions matérielles, qui font que l'on oublie Dieu et l'on oublie de pratiquer la pauvreté. Alors qu'il est si bon de pratiquer la pauvreté ; si bon d'être détaché dans son cœur, de tant de choses qui sont inutiles et qui nous entravent sur le chemin de la perfection précisément.

Pratique aussi de la vertu de chasteté. Il y a une vertu de chasteté que l'on pratique dans le mariage. Le mariage a des lois, des lois de chasteté. Et c'est là, certes aussi, un exercice qui demande de la vertu pour être fidèle à la loi de Dieu dans ce domaine. Et donc vous avez besoin aussi des grâces du Bon Dieu et des prières et de vous sanctifier afin de pratiquer cette vertu que le Bon Dieu demande à tout le monde.

Et la loi de l'obéissance. Nous avons à obéir à Dieu, à ceux qui représentent Dieu auprès de nous et donc à être fidèle à obéir à Dieu et à ses commandements.

Par conséquent, nous sommes tous appelés à cette perfection par des moyens différents, mais tous nous sommes appelés à la sainteté. Personne n'est exempt de la voie de la sainteté.



Par conséquent, aujourd'hui, puisque nous avons l'occasion d'avoir dans nos pensées et de rappeler dans le programme de notre vie cette perfection que nous devons avoir par l'exemple de deux jeunes vocations qui veulent se donner à la vie religieuse, que ce soit un encouragement à vivre toujours d'une manière plus parfaite, d'une manière plus profondément unie à Dieu, plus conforme à l'Évangile que Notre Seigneur nous enseigne.

Demandons-le particulièrement à la très Sainte Vierge Marie, demandons-le aussi à saint Pie X dont vous allez recevoir tout à l'heure la médaille. Demandons à la très Sainte Vierge Marie, elle qui a vécu d'une manière parfaite toutes ces vertus, qui a vraiment été revêtue de Notre Seigneur Jésus-Christ, demandons-lui de nous aider à pratiquer ces vertus et à marcher dans le chemin de la perfection.

Au nom du Père et du Fils et du Saint- Esprit. Ainsi soit-il.

Source : laportelatine.org/formation/mgr-lefebvre/textes/sermon-de-mgr-lefebvre-19eme-dimanche-apres-la-pentecote-prise-de-soutane-de-deux-freres-28-septembre-1975

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France